

Missions du SPANC de Rambouillet Territoires

Le SPANC de Rambouillet Territoires est habilité et compétent en matière de contrôle d'installations d'assainissement non collectif. La création de ce service est une obligation légale, imposée par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992.



Le SPANC de Rambouillet Territoires a pour missions :

- le diagnostic initial des installations existantes ;
- le contrôle de la conception et de la bonne exécution des travaux sur les installations neuves ou réhabilités ;
- le contrôle du bon fonctionnement des installations :
- le contrôle en cas de vente :
- le conseil auprès des usagers.

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

14-12-2025 23:53

https://www.rt78.fr/habitants/environnement/spanc/missions



Aller plus loin

À TÉLÉCHARGER

▶ Règlement intérieur (PDF, 2.72 Mo)

Contacts utiles

Secrétariat du SPANC

22 rue Gustave Eiffel 78120 Rambouillet

L 01 34 57 24 82

22 rue Gustave Eiffel - BP 40036 78511 Rambouillet Cedex

01 34 57 20 61

Horaires

Du lundi au vendredi : 9h-12h/14h-17h

14-12-2025 23:53

https://www.rt78.fr/habitants/environnement/spanc/missions